STAGE DE THÉÂTRE ET D'IMMERSION CULTURELLE

# Devis de participation *aux frais*

古凤城凰

**Du 1er au 29 août 2027 · Fenghuang Gucheng, Hunan, Chine**

Quatre semaines · à partir de 18 ans · 15 participants au maximum



Fenghuang de nuit. Photo Lianguanlun, CC BY 4.0, recadrée.

| Nom et prénom du participant | Réf. du devis | Établi le |
|---|---|---|
| | | |

**TARIF ANTICIPÉ**
**1 505 €**
Jusqu'au 1er juillet 2027 inclus

**TARIF STANDARD**
**1 655 €**
À partir du 2 juillet 2027

Montants par participant en chambre partagée, hors avion et train.

| PARTICIPATIONS AUX FRAIS (PAF) | | Anticipé | Standard |
|---|---|---|---|
| PAF 1 | **Inscription et cotisation**<br>Frais d'inscription et suivi administratif 400 € · cotisation DLP 15 € | **415 €** | **415 €** |
| PAF 2 | **Responsabilité civile et hôtel**<br>Responsabilité civile 30 € · chambre partagée chez Liu Yun 200 € | **230 €** | **230 €** |
| PAF 3 | **Formation et spectacle final**<br>Kung-fu, opéra chinois, musique, ateliers culturels et répétitions | **650 €** | **800 €** |
| PAF 4 | **Repas et transports locaux**<br>Repas 190 € · transferts et transports locaux 20 € | **210 €** | **210 €** |
| **Total PAF 1 à 3 à régler à Demain le Printemps** | | **1 295 €** | **1 445 €** |
| PAF 4 à régler à l'arrivée à Fenghuang | | **210 €** | **210 €** |

Demain le Printemps est une association non assujettie à la TVA.



Demain le Printemps · Association loi 1901 · SIRET 413 829 656 00060
demainleprintemps@gmail.com
7 rue de Rome, appartement D21, 94800 Villejuif
demainleprintemps.fr · +33 6 15 19 92 48

DEVIS · MODALITÉS

# Paiement et admission

古凤城凰

Fenghuang en scène · Du 1er au 29 août 2027

## Conditions de paiement

**PAF 1 · 415 €.** À l'inscription après admission, par virement sur le compte de Demain le Printemps.

**PAF 2 et 3 · 880 € ou 1 030 €.** À régler en totalité au plus tard un mois avant votre départ, par chèque ou virement à DLP.

**PAF 4 · 210 €.** À régler sur place, à votre arrivée à Fenghuang.

Si le stage relève de la formation professionnelle autofinancée, le contrat de formation est conclu avant l'inscription définitive et tout paiement. Aucun versement avant la fin du délai légal de rétractation. Ensuite, premier versement plafonné à 30 % du prix convenu et solde échelonné pendant la formation.

Code du travail, art. L. 6353-3 à L. 6353-7

Si l'admission intervient à moins d'un mois du départ, convenez de l'échéance avec DLP avant de vous inscrire.

## Chèque, virement et passeport

Chèque à l'ordre de Demain le Printemps, à envoyer par courrier simple à l'association, 4 rue des Marchands, 83400 Hyères, avec une photocopie du passeport. Pour tout virement, demandez le RIB ou l'IBAN à DLP.

Les participants non français peuvent transmettre les scans et présenter les originaux à l'arrivée. Les personnes qui paient par virement demandent le canal de transmission de la copie du passeport à DLP.

## Frais à prévoir en plus

Chambre individuelle selon disponibilité. Supplément de 180 €. Avion et train aller-retour estimés à 1 000 €, soit un budget indicatif de 2 505 € ou 2 655 € en chambre partagée. Prévoir aussi l'assurance voyage et rapatriement, les dépenses personnelles et les éventuelles entrées payantes.

## Désistement et annulation

**Rétractation.** Dans les 10 jours suivant la signature de la fiche, adressez votre lettre recommandée avec avis de réception à DLP, 4 rue des Marchands, 83400 Hyères. DLP rembourse les sommes versées. En formation professionnelle, le délai légal court à la signature du contrat. Tout droit légal plus favorable s'applique.

**Désistement.** Passé ce délai, écrivez à DLP par courrier recommandé. La retenue se limite aux frais engagés, justifiés et non récupérables. Elle est plafonnée à la PAF 1 jusqu'au 1er juillet 2027 inclus, puis aux PAF 1 à 3 dès le 2 juillet. En formation professionnelle, en cas de force majeure reconnue, seules les prestations dispensées sont dues.

**Annulation par DLP.** Si Demain le Printemps annule le stage, y compris pour des raisons exceptionnellement graves, l'association rembourse intégralement les versements reçus.

## Les étapes d'admission

01 Envoyez par courriel un courrier de candidature, votre CV et des photos.
demainleprintemps@gmail.com

02 Premier entretien avec l'organisateur français du stage pour répondre à vos questions.

03 Entretien en visio avec Wang Jiao, coordinatrice du stage en Chine.

04 Après l'entretien, vous recevez la décision. En cas d'admission, DLP vous remet la fiche pour procéder à l'inscription.


Demain le Printemps · Association loi 1901 · SIRET 413 829 656 00060
demainleprintemps@gmail.com
7 rue de Rome, appartement D21, 94800 Villejuif
demainleprintemps.fr · +33 6 15 19 92 48